

Intitulé du poste

Chargé de mission technique « Équipements »

Catégorie statutaire/Corps

- A- Cadre d'emploi des capitaine, commandant, Lieutenant-colonel ;
- B- Cadre d'emploi des lieutenants de sapeurs-pompiers.

Domaine(s) fonctionnel(s)

Élaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) –type

Cadre sectoriel

Code(s) fiche de l'emploi-type

EPP011A

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Direction Générale de la sécurité civile et de la gestion des crises / Direction des Sapeurs-Pompiers/Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines

Immeuble Garance, 18 rue des Pyrénées, Paris 20^{ème} / Métro ligne 1 : Porte de Vincennes.

Vos activités principales :

Sous l'autorité du chef de section « équipements » du bureau de la doctrine de la formation et des équipements vous participez, dans le domaine des matériels et équipements de sapeurs-pompiers, aux travaux du bureau, à l'interface entre les collectivités territoriales (SIS), les acteurs publics, privés et la filière industrielle de sécurité (SAILMI, UGAP, AFNOR, UNM, FFC, ASQUAL, FFMI, FACIM, SYNAMAP, ...).

Vous participez à la cohérence nationale à travers votre participation aux travaux relatifs à l'élaboration de référentiels techniques et au pilotage de groupes de travail thématiques nationaux.

Vous participez également à la valorisation de la filière industrielle, échanges techniques, participation aux salons professionnels, à la coordination des actions de recherche et d'innovation, au renforcement des moyens de mutualisation et d'interopérabilité, à la veille technologique et au soutien des utilisateurs dans le domaine technique.

Vous participez de façon générale à la gestion du « Label de sécurité civile Française ». Vous instruisez les dossiers de demandes émanant des industriels en vue de leur éligibilité au label de sécurité civile.

Vous assurez le lien et les relations entre la DGSCGC/BDFE et les organismes de contrôles agréés qui assurent les vérifications de conformités aux exigences des référentiels techniques.

Compétences particulières souhaitées :

L'activité de l'intéressé s'inscrit dans le cadre d'un partenariat fort avec les autres sections du BDFE et les autres bureaux de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Missions nécessitant une maîtrise des textes réglementaires applicables aux sapeurs-pompiers, et un sens aigu des relations avec les différents acteurs et partenaires de la filière industrielle de la sécurité.

Expérience professionnelle au sein d'un groupement technique d'un service d'incendie et de secours requise avec une bonne connaissance réglementaire (directives européennes, codes du travail, de la route) des normes, des engins d'incendie, des matériels et équipements de sécurité civile et des doctrines et techniques opérationnelles.

Connaissance des textes réglementaires applicables au domaine des équipements, des techniques et technologie appréciée.

Aptitudes, à la conceptualisation, à la conduite de projets et à l'animation de groupes de travail nationaux.

Maîtrise de l'outil informatique indispensable (word, excel, power point).

Maîtrise de l'anglais appréciée.

Qualités requises :

Qualités rédactionnelles appréciées.

Autonomie, rigueur, discrétion, stabilité et disponibilité, sens de l'esprit d'équipe et des relations humaines, aptitude à l'accueil du public (nombreux contacts téléphoniques, visites et réunions), engagement personnel, capacité d'adaptation au management par objectifs.

Contraintes du poste :

Déplacements à effectuer au sein des différents groupements techniques zonaux de sapeurs-pompiers et des états-majors interministériels de zone.

Astreintes opérationnelles à assurer.

Poste non logé.

Dispositions statutaires des personnels sapeurs-pompiers professionnels mis à disposition à l'Etat.

Poste éligible au télétravail

Vos compétences principales mises en œuvre

<i>Connaissances techniques</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Savoir-être</i>
Connaître l'environnement professionnel : <i>niveau pratique</i>	Savoir analyser/ <i>Niveau maîtrise</i>	Avoir le sens des relations humaines / <i>Niveau pratique</i>
Connaître le droit de la fonction publique/ <i>Niveau pratique</i>	Savoir négocier / <i>Niveau maîtrise</i>	Savoir s'adapter / <i>Niveau maîtrise</i>
Avoir des compétences en matière bureautique / <i>niveau pratique</i>	Savoir rédiger/ <i>Niveau maîtrise</i>	Savoir s'exprimer oralement/ <i>Niveau maîtrise</i>
Avoir des connaissances juridiques / <i>Niveau pratique</i>	Savoir travailler en équipe / <i>Niveau maîtrise</i>	

Durée attendue sur le poste : 3 ans renouvelable 1 fois

Votre environnement professionnel

▪ *Activités du service*

La sécurité civile s'organise autour de différents acteurs relevant de l'Etat (moyens nationaux), des collectivités locales (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours - SIS) et des associations de sécurité civile. La DGSCGC est garante de la cohérence nationale de la sécurité civile. Au sein de la direction des sapeurs-pompiers (DSP), la sous-direction de la doctrine et des ressources humaines (SDDRH) assure le pilotage de l'organisation opérationnelle et administrative des SDIS ainsi que des questions relatives aux sapeurs-pompiers (40 000 professionnels et 200 000 volontaires). Le bureau de la doctrine, de la formation, et des équipements est l'un des trois bureaux de cette sous-direction. Il définit la doctrine opérationnelle des sapeurs-pompiers. Il élabore les référentiels nationaux de formation, habilite et agréé les écoles à dispenser les formations. Il anime au niveau central les travaux de normalisation, de préconisation ou de spécification des équipements. Il valide et diffuse les innovations techniques intéressant la sécurité des sapeurs-pompiers.

▪ *Composition et effectifs du service*

Le bureau de la doctrine, de la formation, et des équipements, dirigé par un colonel de sapeurs-pompiers professionnel, est composé de 8 collaborateurs de catégorie A (cadre administratif, sapeurs-pompiers professionnels civils et militaires).

▪ *Liaisons hiérarchiques*

Le chef de section,
Le chef de bureau,
La sous-directrice de la doctrine et des ressources humaines,
Le directeur des sapeurs-pompiers.

▪ *Liaisons fonctionnelles*

Chef de sections, chargés de missions, agents de différentes sections de la SDDRH, de la DSP et de la DGSCGC.

Vos perspectives

L'expérience acquise sur ce poste vous permettra de valoriser votre déroulement de carrière grâce à une mobilité inter-fonction publique.

Qui contacter ?

Le chef de section équipements :
Lieutenant-colonel **Francis MAGNOLINI** : 07 86 09 48 83

Le chef du bureau de la doctrine, de la formation et des équipements :
Colonel hors classe **François GROS** : 06 70 88 80 92

Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité récente, devront être adressés au plus tard le **6 décembre 2021** par mail :

sur la boîte fonctionnelle du bureau des sapeurs-pompiers professionnels :
dsp-gestion-spp@interieur.gouv.fr